



L'AÉROSTIER

MAGAZINE MUNICIPAL DE MOISSON-LAVACOURT

N° 77

HIVER 2024-2025





Le mot du Maire	P 2
État civil	P 3
La mairie vous informe	P 3 à P 5
Vivre ensemble	P 6 à 8
Vie pratique	P 9
Évènements passés	P 9 à 14
Culture et loisirs	P 14 à 15
Une brève histoire	P 16

Mairie

01 34 79 30 41

Directeur de la publication : Cécile DEBON
 Rédaction : Carine DECOURTY, Romane DEBON
 Maquette : Patrick ARNOLD

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal, ainsi que Franck BUTAYE.

CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux est en ligne sur le site de la Mairie :
www.moisson.fr
 pages « Ma commune » puis « Conseils municipaux »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

30/05/2024	SAYNI Bahoz
21/08/2024	AVENEL Ehily
02/09/2024	URSAN Alexandre
11/10/2024	TATCHUM KAMDEM Kaylane
17/11/2024	GUTU Raphaëla

MARIAGE

15/06/2024	BELBOUAB Samia – PETIT Damien
22/06/2024	LECLERC Myriam – VIVET Quentin
20/07/2024	SAUVAUX Candide – VAN LUNEN Oscar
17/08/2024	ORANGE AI – FONTAINE Sara
23/08/2024	GIVRAN Marie – BRAYE Benoît
21/09/2024	GOLDBLAT Aurélie – BACON Denis
21/09/2024	KOIAVA Sofia – PINON Cédric
28/09/2024	DUVAL Anne – RAVEAU Jean-Louis

DÉCÈS

09/08/2024	GOTTRAND Hervé
05/10/2024	AUSSILLOU Alexandre

Chères Moissonnaises, chers Moissonnais.

Traditionnellement, mon édito consacre quelques lignes à la situation nationale sous l'angle de ses interactions avec celle des communes. Et vous le savez tous, les Medias en faisant largement écho, la situation est actuellement très agitée, pour ne pas dire préoccupante.

En effet, avec plus de 3 200 milliards de dettes, notre pays frôle la catastrophe financière.

« Économies » sera donc le maître mot de l'année 2025 pour la France et les collectivités territoriales dès lors que les gouvernements successifs n'ont pas su inverser la tendance et l'ont même aggravée.

De ce fait, les contribuables seront appelés à participer aux efforts de redressement de nos finances publiques. Les collectivités quant à elles, déjà fortement sollicitées sont une nouvelle fois appelées par le gouvernement à contribuer à l'effort national alors même qu'elles présentent, chaque année, des budgets en équilibre.

Au moment où j'écris ces lignes, nous ignorons quelles seront les conséquences réelles des discussions en cours pour les finances intercommunales et communales. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura un impact négatif qui nous conduira à redéfinir à la baisse nos prévisions d'investissement pour les prochaines années.

C'est dans ce contexte fragile et complexe que nous abordons, dans notre village, cette fin d'année de gestion et les festivités de Noël.

Ainsi, les investissements prévus en 2024 sont en cours d'achèvement, cette dernière tranche concernant notamment le passage en LEDS de notre éclairage public, les travaux de réparation de la bibliothèque, l'installation des dernières caméras de vidéo protection et le jagement du portail de l'école.

En parallèle, la commune continue bien entendu à conduire ou à accompagner de nombreuses actions pour le bien-être de ses habitants. De fait, à l'approche de l'hiver et des fêtes de la Nativité et du nouvel an, différentes manifestations conviviales apportent un peu de légèreté et de gaieté à notre quotidien : le repas des aînés, l'illumination du sapin avec le chœur des enfants des écoles de la Boucle, la Boîte aux lettres du Père Noël le 1^{er} décembre, l'exposition des artistes et le Marché de Noël à la salle des fêtes, sans oublier toutes les manifestations organisées par nos associations locales. Espérons que ces activités nous apportent des moments paisibles et d'échanges.



Je vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire le vendredi 17 janvier 2025 à 19h et vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
 Cécile Debon



TRAVAUX RÉALISÉS DANS VOTRE COMMUNE



Afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, la commune a fait appel aux ouvriers du village afin de réaliser ces changements. L'entreprise de paysagisme, EURL Moulin Martial, a mis en place des barrières et planté des parterres de fleurs devant la cantine pour mieux protéger les enfants.

A l'école cette-fois ci, le portail d'entrée a été changé par l'entreprise de Mickael Llorens toujours afin de mieux garantir la sécurité de nos élèves. Enfin, l'espace privé des bénévoles de la bibliothèque a été rénové pour leur assurer un meilleur confort.

Conduite citoyenne !

Il a été remarqué que le Chemin du Bois Beauceron est régulièrement emprunté à contresens par les véhicules motorisés. Nous tenons à vous rappeler que la prise d'un sens interdit est passible d'une amende de quatrième classe, soit 135 euros et d'un retrait de 4 points sur votre permis. Surtout, l'emprunt d'une route à sens unique peut être dangereux. L'école se trouvant à côté du Chemin du Bois Beauceron, de nombreux enfants prennent cette route à pied.

Merci de votre compréhension et de votre courtoisie à l'égard des enfants et des riverains.



ENTREtenir SON JARDIN

« À la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine »

Que ce soit pour votre plaisir personnel ou le respect de vos voisins, il est toujours plus agréable d'avoir un jardin entretenu. Bien que le temps puisse parfois manquer, il y a quelques conseils d'entretien qui sont facilement applicables pour rendre notre environnement plus confortable et esthétique. Vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur concernant l'entretien des jardins privés.

Vous avez la possibilité de planter des arbres, des haies, des arbustes, des arbrisseaux ou tout type de plantation sur votre terrain. En revanche, si vous souhaitez les disposer à proximité de la propriété de votre voisin, vous devez respecter certaines règles. D'une manière générale, lorsqu'une plantation mesure moins de 2 mètres de hauteur, vous ne devez pas la planter à moins de 0,5 mètre du terrain voisin. Si au contraire sa hauteur est supérieure à 2 mètres, il faudra respecter une distance d'au moins 2 mètres.

Ne pas entretenir son jardin peut être contraignant pour vos voisins

Vous devez veiller à entretenir un minimum votre propriété. Avec un jardin mal entretenu, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice. En effet, cela peut causer du tort à votre voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles.

Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la mairie.

De plus, votre voisin ne pourra, lui-même, couper les branches qui avancent sur son terrain. Il vous incombe alors de le faire pour éviter tous désagréments. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui-même s'ils empiètent sur sa parcelle.

En cas de litige des conciliateurs pourront vous recevoir :

- Permanence assurée en mairie de Bonnières-sur-Seine le samedi matin de 9h à 12h par M. PIERREAU
- Permanence assurée au centre Louis Jovet le mercredi de 17h à 20h par M. SANTOS

Pour prendre rendez-vous, il convient de contacter l'accueil de la mairie de Bonnières-sur-Seine au 01.30.98.98.50

Petit rappel de la bonne utilisation d'engins à moteur:

L'utilisation de matériel pouvant provoquer des nuisances sonores est réglementée. Il s'agit notamment des tondeuses à gazon, des débroussailluses, des souffleurs de feuilles, des coupe-bordures, des tronçonneuses, des taille-haies ou encore des broyeurs de végétaux.

Source : La Rédaction de Demarches Administratives.fr - mairie de Moisson et de Bonnières sur seine

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET : LUTTE CONTRE LE BRUIT

Particuliers et professionnels

Mme le Maire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2012 346-0003 relatif à la lutte contre le bruit ;
Considérant que la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 a mis à la charge du Maire le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique en ce qui concerne les bruits de voisinage ;

Considérant qu'il convient d'édicter en la matière des règles complémentaires applicables sur la commune de Moisson pour le bruit dans les propriétés privées,

Considérant qu'il convient de préciser l'arrêté n°2022-30 en raison des termes mentionnés dans l'arrêté préfectoral mentionné ci-dessus, à savoir « bruit d'activités professionnelles »

ARRETE

Article 1 : Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Article 2 : Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 19h 00
- Les samedis de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00

Article 3 : Les travaux ponctuels, légers, non bruyants et gênants précédemment autorisés les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00 sont à présent interdits.

Article 4 : A l'arrêté n° 2022-30 du 3 octobre 2022 est rajouté l'article suivant (arrêté préfectoral) :

Les bruits liés aux activités professionnelles

Toute personne exerçant une activité professionnelle susceptible de provoquer des bruits ou des vibrations gênants pour le voisinage, doit prendre toute précaution pour éviter la gêne, en particulier par l'isolation phonique des matériels ou des locaux et/ou par le choix d'horaires de fonctionnement adéquats.

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers, sont interdits :

- . avant 7h et après 20h les jours de semaine
- . avant 8h et après 19h le samedi
- . les dimanches et les jours fériés

Sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.



Depuis maintenant plusieurs années, le monde est entré dans une période trouble faite de crises sanitaires, environnementales, économiques, politiques, qui déstabilisent nos sociétés. La guerre en Ukraine a provoqué directement et indirectement une baisse importante du pouvoir d'achat des ménages à travers le développement d'une inflation particulièrement importante. Les recettes des collectivités ont quant à elles été fortement réduites dans le même temps où leurs dépenses augmentaient pour répondre à davantage de réglementations.

Dans ce contexte international devenu incertain, le local retrouve toute son importance. Les élus qui composent les communes et les intercommunalités, sont en première ligne pour défendre leurs habitants et administrés. La Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France, que j'ai l'honneur de présider, sera à ce titre aux avant-postes en matière d'investissement. La gestion rigoureuse des finances intercommunales permet d'avoir une capacité d'investissement importante mais également une capacité d'emprunt préservée alors même que beaucoup d'autres intercommunalités sont aujourd'hui financièrement exsangues.

En 2024, la Communauté de Communes a ainsi :

- Construit deux terrains de tennis couverts à Bonnières-sur-Seine et un à Bréval
- Aménagé des terrains de pétanque à Bonnières
- Aménagé une nouvelle voirie sur la ZAC des Portes de l'Île-de-France à Freneuse
- Construit une Ressourcerie à Freneuse
- Finalisé le schéma directeur d'assainissement pour les communes de Bréval, Neauphlette, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Illiers-la-Ville, Blaru, Notre-Dame-de-la-Mer, La Villeneuve-en-Chevrie, Lommoye, Chaufour-lès-Bonnières, Cravent.

La CCPIF a également profité de l'année 2024 pour lancer un certain nombre d'études pré-opérationnelles et d'architecture qui permettront d'engager de grands travaux en 2025 :

- Le début de la construction d'une maison médicale intercommunale à Bonnières
- L'isolation et la réhabilitation extérieure du siège de la CCPIF à Freneuse et l'aménagement de son parking
- La requalification d'une partie du chemin des Ventines à Freneuse
- Le raccordement au réseau d'assainissement collectif du hameau de Thiron à Bréval
- La participation financière aux projets de terrains de football synthétique portés par les communes de Bonnières-sur-Seine, Freneuse et Bréval.

Le Communauté de Communes engagera également en 2025 une action forte pour apporter les services au plus près de sa population à travers France Services. Cette structure, fortement sollicitée par les habitants de la vallée, va ainsi renforcer son équipe pour réaliser des permanences au sein des mairies du territoire afin de pouvoir toucher les personnes, en particulier des communes du plateau, qui ne peuvent se déplacer.

Le sport et la culture seront également des valeurs que nous pourrons partager lors d'événements festifs tout au long de 2025.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par le décès de Didier Jouy. Durant son mandat de maire de Freneuse, il a présidé la CCPIF d'avril 2001 à février 2004. Je ne peux que saluer son travail visant à bâtir une intercommunalité stable et à l'écoute des habitants. Car oui, ces quelques projets majeurs que je viens de lister, parmi tant d'autres prévus, témoignent véritablement du dynamisme de notre territoire, de nos communes, de notre intercommunalité.

L'ensemble des élus communautaires demeure, plus que jamais, motivé à construire une intercommunalité forte, qui apporte des services et des équipements à sa population, qui fait travailler ses entreprises et ses artisans, et qui gère avec rigueur ses finances et sa fiscalité.

Alain PEZZALI

Maire de La Villeneuve-en-Chevrie

Président de la CCPIF



Nouvelles activités pour la saison 2024-2025

Éveil au Solfège "d'Accord"

Mercredi de 9h à 10h et de 10h à 11h

Les cours de musique et solfège ludiques «D'accord» sont destinés aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Une heure par semaine, les enfants sont accueillis en petits groupes de 6 maximum.

C'est à travers le jeu que les élèves apprennent de nouvelles chansons, les différentes notions de solfège, déchiffrent des partitions simples au piano et découvrent les familles d'instruments de l'orchestre et enfin les styles musicaux.

Les enfants jouent au piano dès le premier cours.

C'est grâce au spectacle de marionnettes, marelle de rythmes, coloriage de partitions, petite histoire de l'instrument du jour que les élèves abordent la musique en douceur et en s'amusant.

Héloïse ALEXANDRE - 07 49 13 35 39
alexandreheloise@hotmail.fr

LE TAICHI – le lundi de 10h à 11h

Caché dans un art martial qui privilégie la souplesse à la force, le Taichi d'aujourd'hui est une méditation en mouvement qui procure un apaisement intérieur par le « lâcher prise ».

Grâce à la lenteur des mouvements, la pratique régulière du Taichi augmente le tonus musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination.

La médecine moderne préconise le Taichi pour une récupération plus rapide et une amélioration significative de la santé.

Cet art martial dont les prémices remontent à plus de 5000 ans, permet de faire face au stress et aux confrontations diver. Enfin, cet art de détente et de bien être peut-être pratiqué quels que soient l'âge et la condition physique.

LE QIGONG – le mercredi de 11h15 à 12h45

Le Qigong fait partie du patrimoine de la médecine traditionnelle Chinoise. Cette pratique énergétique synchronisée sur le souffle, permet d'entretenir la santé et l'équilibre de nos fonctions physiques et vitales.

Les bienfaits pour la concentration, la détente et la respiration font de cet art énergétique un outil au quotidien d'harmonisation du corps et de l'esprit.

Le Qigong est avant tout une pratique de santé préventive.

Philippe Juge - 06 09 65 09 65
Philippe.juge@club-internet.fr

ATELIER PHILOSOPHIQUE

Un jeudi par mois à 19h30

Le but de cet atelier philosophique est multiple et vise à enrichir les participants de plusieurs façons. Voici les principaux objectifs d'un tel atelier :

1. Favoriser le dialogue ; encourager l'ouverture d'esprit en étudiant différentes perspectives et théories.
2. Clarifier les concepts et idées philosophiques.
3. Stimuler la réflexion personnelle et collective exercer sa pensée et pratiquer l'art de l'écoute et de la reformulation.
4. Explorer les questions fondamentales (la vie, la morale, la connaissance, la réalité...)
5. Argumenter et débattre ; apprendre à construire des arguments.
6. Pas de doctrine, ni politique ni religion, mais des simples discussions sur des sujets de société.

Bruno Goujon - 06 98 27 55 97
goujon.b@gmail.com



PETITS MARCHÉS NOCTURNES

Vos petits marchés nocturnes vous accompagnent à chaque saison. Tous les mois, vous pouvez profiter de produits locaux vendus par les artisans de la région. On y retrouve par exemple les huiles d'olive, miels et jambon ibérique de Sebastian & Carolina, les rhums arrangés et les accras de Serge, les bracelets énergétiques de Florence, les Soupes, petits gâteaux et confitures de Bibou, les nems de Maï ou encore les Bijoux de Maud et de Céline. Depuis peu, vous pouvez également retrouver Arthur avec ses fruits et légumes tous les dimanches matin. Et à chaque marché son thème. En octobre, les citrouilles prenaient place pour Halloween, le 23 novembre c'était l'heure du Beaujolais nouveau, le 21 décembre vous pourrez retrouver votre marché de Noël annuel place Guerrois.

Ces petits marchés font vivre les commerçants et notre village. Toutefois, ils ne verraient pas le jour sans la dévotion de Brigitte Lévy, qui organise et réunit scrupuleusement artisans et habitants. Son travail permet d'offrir à Moisson un moment convivial qui participe à la dynamique de notre village. Nous la remercions pour sa grande implication !



BIENVENUE ROMANE

Nous sommes ravis de t'avoir parmi nous depuis le 2 novembre ! Tu es déjà un atout précieux pour la Mairie. Nous avons hâte de voir tous nos accomplissements et nous te souhaitons chaleureusement la bienvenue à bord du service communication !



ANDRÉ ET OCTAVIE KERLEAU

« Il paraît que le bonheur efface la vieillesse, consommez donc tous les instants de plaisir sans modération... ou presque » a si joliment prononcé Mme La Maire lors de son discours en l'honneur d'André et Octavie Kerleau. Et à 100 et 101 ans, ce couple a su croquer le bonheur à pleines dents.

À l'occasion du repas des aînés, le 16 novembre dernier, le couple a reçu une médaille honorifique délivrée par Cécile Debon, la Maire du village.

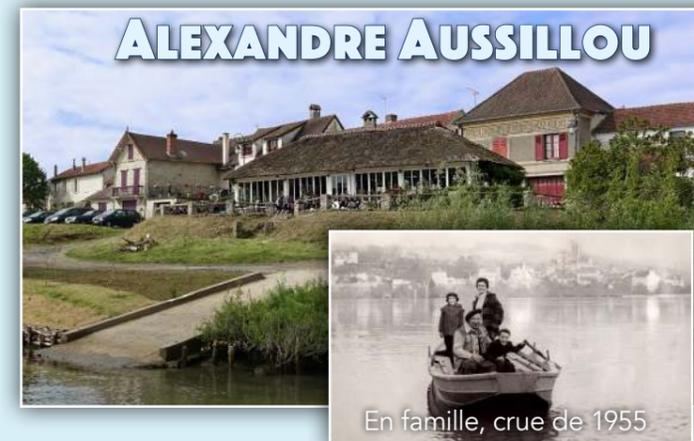
Leur histoire moissonnaise commence en 1957, avec l'achat de leur maison de campagne, que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de la Kerleaudière. Mais pour ce couple, tout commence bien avant cela.

Né le 27 septembre 1923 à Paris, André Kerleau est élevé par sa grand-mère dans un milieu modeste, il se distrait en allant pêcher sous le pont des Arts en regardant courir la Seine sous ses pieds. Adolescent, il apprend le métier de mécanicien, avant d'intégrer les chantiers de jeunesse en zone libre pendant la Seconde Guerre Mondiale. En 1945, il s'engage pour rejoindre l'armée américaine du Général Patton. À seulement 21 ans, André conduit le camion qui le mènera lui et ses compagnons, dans le camp de Buchenwald pour le libérer.

Après la guerre, il trouve un emploi dans un atelier automobile à Montmartre, celui du père d'Octavie. Cette jeune fille douce et sage née le 9 octobre 1924 à Paris. Elle poursuit des études de secrétaire aux cours Pigier. Puis devient sténotypiste de discours, elle travaille à la radio et dans une maison d'édition. C'est ainsi que commence leur histoire dont les pages ne cessent encore de s'écrire. Tous les matins, André, fredonne des chansonnettes sous les fenêtres de la fille de son patron. A l'image des plus beaux films romantiques, les deux vingtenaires tombent amoureux, avant de se dire oui pour la vie en 1946. En 1949, ils accueillent Marielle puis Xavier 6 ans plus tard.

Depuis, ce sont 60 ans d'aller-retour entre la butte Montmartre et Moisson qui se sont écoulés. La Kerleaudière a vu défiler enfants et petits-enfants, mais toujours tirillés entre quitter Paris pour venir s'installer définitivement à Moisson, c'est finalement la Covid qui aura raison de leur vie parisienne.

Depuis bientôt 5 ans, ils résident de façon permanente à Moisson. Ils coulent des jours paisibles entourés de leurs proches. Ils sont donc notre premier couple centenaire de la commune et surtout toujours aussi amoureux depuis 78 ans.



ALEXANDRE AUSSILLOU



C'est une page de presque 80 ans qui se tourne à Lavacourt.

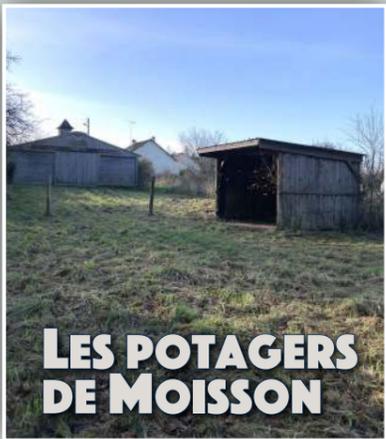
Depuis 1945, AU RENDEZ-VOUS DES CANOTIERS, surnommé « Chez Charlot » nous ravissait autant par sa cuisine que par son ambiance de guinguette chaleureuse. Le lieu est aujourd'hui fermé à la suite du décès de son propriétaire le 5 octobre dernier,



Alexandre Aussillou

En 20 belles années, cet enfant du village a su conserver le charme des lieux que ses parents et grands-parents avaient créés avant lui. À seulement 53 ans, Alexandre a succombé à sa maladie, mais il laisse derrière lui d'innombrables souvenirs pour tous ses habitués.

Celui qui a toujours grandi entre Moisson et Lavacourt était connu de tous. Lui et son restaurant étaient devenus des emblèmes dans la boucle et au-delà. Alexandre sera remémoré comme bien plus que le gérant de Chez Charlot, pour beaucoup c'était un ami cher. Jean-François, fidèle serveur depuis 21ans se rappelle « Il était généreux, si j'avais le moindre problème, je pouvais compter sur lui » raconte-t-il avec un large sourire nostalgique. En attendant, c'est sa mère, Anne-Marie, qui décidera de la suite pour le restaurant. Une chose est sûre, l'octogénaire ne souhaite pas laisser les volets fermés trop longtemps « Je voudrais rouvrir au plus vite ! » s'exclame-t-elle.



LES POTAGERS DE MOISSON



Le projet de potager collectif voit enfin le jour à Moisson.

La mairie, en partenariat avec l'association Union pour la Protection de la Boucle de Moisson et de ses Habitants (UPBMH), vous proposent l'usage une parcelle de 80 m2 sur le terrain derrière l'écurie de Moisson. En tout, 8 parcelles ont été découpées, dont une réservée pour les Ecoles, et trois déjà prises. Quatre terrains cherchent encore preneur, pour être revégétalisés. Si cela vous intéresse, il faudra vous inscrire auprès de **M. Vaugelade** (sur la photo à Freneuse) et signer la charte de bonnes pratiques notamment afin de respecter la non-utilisation de produits chimiques.

Bulletin d'inscription PDF sur Panneau Pocket de votre village, ou disponible sur demande en Mairie.



RIVERTRIPS

Vous les avez forcément déjà entendus, le groupe River Trips enchante nos soirées comme en juin dernier lors du feu de la Saint Jean. Les six membres de notre groupe originaire de Lavacourt et ses alentours, proposent des interprétations de nos chansons préférées lors d'événements et autres manifestations.

River Trips, c'est le fruit d'une passion commune. Formé en 2022, le groupe comptait trois membres à ses débuts, Amélie à la basse, Grégoire à la batterie et Laura au chant et à la guitare. Petit à petit ils ont été rejoints par, Damien au clavier et au chant, François aux percussions, et depuis peu, Tan à la guitare.

« River Trips, c'est un voyage au fil de la Seine, là où tout a commencé pour nous » raconte Laura Touchard, la chanteuse. Et en effet, ils nous font voyager lorsqu'ils sont sur scène. À chacun de leurs concerts, se dégage une vraie cohésion dans le groupe. Tous saisissent le public et les font vibrer avec eux. Comme Laura, qui délivre des prestations enivrantes, lorsqu'elle est derrière son micro. Si aujourd'hui la scène lui appartient, ça n'a pas toujours été aussi facile pour elle « Je n'ai pas toujours eu une présence naturelle sur scène, mais ce qui me nourrit c'est le contact avec le public qui me donne envie d'en donner plus » explique la chanteuse de 29 ans.



Après quelques sessions de coaching, elle a su dépasser ses limites pour aller plus loin. Elle a d'ailleurs appris le Ukulélé et la guitare en autodidacte avant de s'entraîner avec Paul Henry dit Poupouce. Pour Laura, commerciale de métier, la musique a débuté avec un premier groupe en 2017. Puis, à sa rencontre avec Grégoire, son copain, ils forment River Trips. Laura précise que la musique n'est pour l'instant qu'un «hobby», néanmoins, les six membres consacrent beaucoup de temps à leur passion. « Nous

réunissons au moins une fois par semaine dans notre petit studio de Lavacourt, il y a également du travail personnel à fournir en amont » explique Laura. Le groupe se produit principalement dans la boucle et ses alentours, dernièrement à Mousseaux. « Pour moi, Moisson/Lavacourt, c'est le plus beau pays du monde » déclare-t-elle. Lors d'un week-end ensoleillé, au détour du café de la place, vous pourrez d'ailleurs les entendre sortir leurs instruments et improviser un « jam ». River Trips c'est un groupe généreux, autant par leur musique que par leur bonne humeur. Pour Laura cette notion est d'ailleurs le moteur de sa passion « On joue pour les gens, on s'amuse et surtout on partage avec la musique. » Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre leur prochain concert pour leur rendre la même énergie !

POMPES FUNÈRES

À Bonnières-sur-Seine

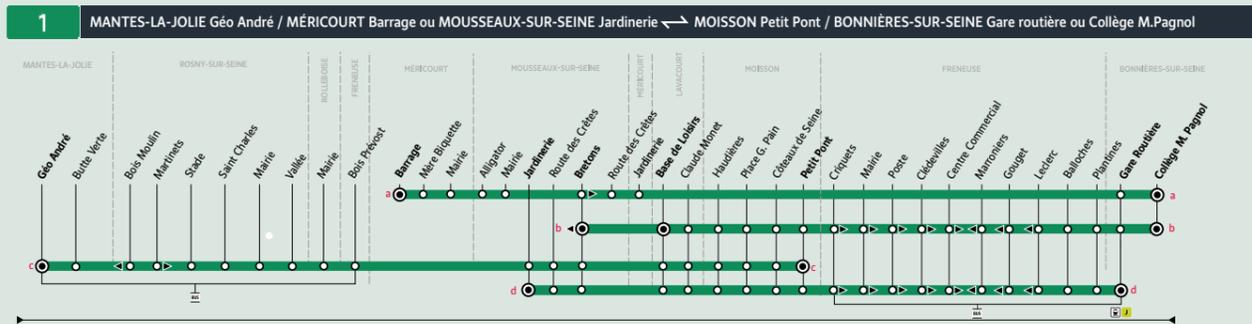
Désormais, vous n'avez plus besoin de faire des dizaines de kilomètres pour gérer des obsèques. Une entreprise de pompes funèbres s'est installée à Bonnières-sur-Seine, rue Georges Herrewyn pour vous faciliter la tâche dans ce moment difficile.

L'écrin de Souvenir, vous accompagnera dans toutes vos démarches. Qu'il s'agisse de l'organisation ou la prévision d'obsèques, des monuments funéraires ou encore du simple conseil.

Anciennement, les pompes funèbres les plus proches étaient à Mantes-La-Jolie et Vernon, vous disposez aujourd'hui de ce service à moins de 10km de Moisson.



TRANSPORTS EN COMMUN



Depuis le 4 novembre 2024, de nouveaux horaires de bus de la ligne 1 ont été mis en place. Afin d'assurer une correspondance en gare de Bonnières matin et soir notamment pour les élèves du lycée St Adjutor de Vernon.



Scanner le Flashcode pour télécharger les horaires de Bus.

Sachez que vous disposez également du service TàD (transport à la demande). Pour réserver votre transport, il vous suffit de vous rendre sur le site Île de France Mobilité.



ÉVÈNEMENTS PASSÉS



DES HISTOIRES À RÊVER DEBOUT !

Le 25 mai dernier, le « salon de lecture » de l'association Entrelacs, animé par Pascale CANTIN, a offert aux moissonnais une soirée pour rêver... Ainsi, dix contes de différents pays, aux ambiances multiples et parfois facétieuses, tirant leur origine des siècles passés ou de l'histoire plus récente, ont été racontés à plusieurs voix ou en solo. Première expérience passionnante pour ces lecteurs assidus face à un public attentif, amusé ou ému et, au final, conquis. Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Henri GOUGAUD, écrivain reconnu, célèbre conteur et collecteur infatigable d'histoires du monde entier qui nous a malheureusement quittés le 6 mai 2024. La soirée s'est terminée autour d'un pot convivial et animé. Un grand merci à tous les participants, conteurs et auditeurs.



RANDO ENTRELACS

C'est dans une douceur et un temps ensoleillé que l'association Entrelacs a organisé le dimanche 9 juin une randonnée dans la Boucle de Moisson.

Au programme pour les marcheuses et marcheurs et même nos amis à quatre pattes, la découverte de notre forêt aux multiples aspects entre les pins, Douglas et autres chênes et genêts encore en fleurs !

Un bon bol d'air frais avec comme récompense, un verre de l'amitié au « Café de La Place ».



FÊTE DE FIN D'ÉCOLE

Afin de clôturer l'année scolaire en beauté, la chorale des trois classes de Moisson a présenté un joli conte musical autour du Petit Prince de Saint Exupéry. Cette création a été l'occasion de retravailler avec M Combemorel et sa partenaire de théâtre Bernadette Viltard qui nous ont fait l'honneur de prêter leur voix à la narration. La représentation a eu lieu dans un magnifique et poétique décor réalisé par nos talentueuses mamans d'élèves.

La soirée s'est achevée de façon émouvante : les anciens élèves depuis une décennie s'étaient réunis pour saluer le départ de leur chère maîtresse et directrice : Mme Bañuls. Ils lui ont ainsi exprimé toute leur reconnaissance, à elle qui s'est tant investie pour eux et pour notre école.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions d'enseignante spécialisée, où elle fera des étincelles, nous n'en doutons pas !

Mme Martin a pris le relais avec enthousiasme et dynamisme. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Delphine Decousset et Karine Jobin



FEU DE LA SAINT-JEAN

Le 29 juin dernier s'est déroulé le feu de la Saint Jean sur l'esplanade de Lavacourt. Malgré une pluie intense toute la journée, les habitants du village et des alentours étaient au RDV pour la soirée, rythmée sur les musiques du groupe local « The River Trips ».

Près d'une centaine d'enfants ont pu en profiter pour faire la retraite aux flambeaux dans les rues de Lavacourt avec le défilé aux lampions. Vous avez également pu déguster le barbecue préparé par nos généreux bénévoles du comité des Fêtes. Chaque année, ils assurent les stands de nourriture et boissons. Merci à eux !



14 JUILLET

À Moisson, on sait faire la fête comme il se doit ! Cette année encore, vous avez été nombreux à vous réunir place Guerbois pour les 13 et 14 juillet.

Nos commerçants vous proposaient alors planches apéritives à la Crêperie de la boucle, et une paëlla au café de la place, quel délice ! Et comme une fête ne se fait jamais sans musique, le groupe Ethelbert rock nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit. La petite nouveauté de cette année fut le spectacle de feu et de lumière. Ce moment merveilleux nous a permis de retrouver la magie des feux d'artifice sans prendre le risque de déclencher un incendie ou de perturber la faune et la flore qui nous environnent.



Pour continuer les festivités, le lendemain, un repas convivial était organisé. Chacun a concocté un bon petit plat avant de le partager sur la place Guerbois.

Jeux d'antan et animations ont clôturé ce 14 juillet. Un grand merci à tous pour votre présence. Merci également aux bénévoles et aux élus sans qui cette fête annuelle ne serait pas possible.



HALLOWEEN

À la tombée de la nuit, ce jeudi 31 octobre, plusieurs dizaines de bambins déguisés en tout genre se sont rassemblés sur la place du village. Objectif ? Rafler tous les bonbons possibles !

Ensuite, concours du gâteau qui fait le plus peur, et celui du meilleur déguisement ont fait durer le plaisir sur la place. Bravo aux deux vainqueurs Lenzo et Christine qui repartent chacun avec un lot. Gâteaux et bonbons par les participants, chocolat chaud avec le Café de la Place, et près de 10 litres de potion magique offerte par le Comité des fêtes ont fait de cet événement une très belle soirée. Nous sommes chaque année toujours plus, et pour cela, Merci ! et à l'année prochaine !



LIBÉRATION DU MANTOIS

«Tous unis comme au front », ils l'étaient le 24 août dernier lors de la cérémonie des 80 ans de la libération du Mantois. Après une commémoration à Rolleboise, Moisson a accueilli la deuxième partie, celle du recueillement, au monument aux morts.

Plusieurs anciens combattants, madame le Maire de Moisson et ses conseillers municipaux, étaient réunis pour honorer la mémoire et le courage de ces soldats français et américains, qui furent près de 500 à perdre la vie lors de cette bataille d'août 1944. Mantes fut alors laissée sens dessus dessous, mais surtout, libérée du régime nazi allemand.

Après les discours d'hommage, des gerbes fleuries ont été déposées sur le monument, telle le veut la tradition. Un grand Merci à l'UNC de Bonnières-Freneuse et de Moisson, à l'association VMRM ainsi qu'aux gendarmes et pompiers pour leur présence. Merci également au comité des fêtes pour l'organisation du repas des anciens combattants servi avec soin à la Salle des Fêtes.



Un documentaire qui retrace un voyage exceptionnel au départ de Moisson

Le 15 septembre, Florian, Pierre et Antonin, grâce au superbe documentaire qui retrace les 15 600 km qu'ils ont parcouru à vélo nous ont transporté à bord de leur «Cycloodyssée». Partis de Moisson le 3 janvier 2023, ils ont pédalé jusqu'en Corée du Sud pour participer au Jamboree 2023. Au travers de leur caméra, ils ont capturé les étapes de leur voyage à vélo qui a duré 7 mois. Ainsi, ils nous ont généreusement partagé le documentaire lors d'une diffusion à la salle associative. En un peu plus d'une heure, le dépaysement est total ! Des images magnifiques défilent, des émotions fortes nous tiennent en haleine au fil des kilomètres. De pays en pays, tout y est, les joies, les peines, le stress et à l'arrivée le pari est gagné ! À l'issue de la projection, Antonin Savoye, a répondu à toutes nos questions sur cette expédition. Merci encore pour ce moment de partage !



FOIRE À TOUT

Pour sa 7^{ème} édition, la foire à tout de Moisson-Lavacourt a rempli l'esplanade du village.

Après un début de matinée sous le brouillard, le soleil est vite arrivé pour égayer nos plus de 80 exposants

40kg de merguez et saucisses, 50kg de frites et de nombreuses glaces ont fait le bonheur des petits et grands. L'évènement attire de plus en plus de monde, et nous vous en remercions. En prime sur cette journée, une démonstration du groupe « The River Trips »

Grâce à tous les bénévoles du comité des fêtes ces événements peuvent perdurer.



MUSÉE DE LA BALLONNIÈRE ET DU JAMBOREE DE 1947

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2024, le musée de la Ballonnière a ouvert ses portes les 21 et 22 septembre pour faire découvrir au plus grand nombre ses incroyables histoires. Notre petit village regorge d'un patrimoine culturel qui vous a été présenté sous forme d'activités pour les petits et les grands. Le samedi, Valérie Goslis, créatrice de l'atelier Graine d'Art, proposait la confection de dessins et maquettes de ballons dirigeables.

Le dimanche, Jean-Christophe Bertin nous a entraîné sur les traces des ballons dirigeables Lebaudy. Au cours de cette balade animée, vous avez pu découvrir ou redécouvrir les trésors de Moisson. Ce fut un formidable bond dans le temps, grâce à tous les bénévoles et participants !



SOIRÉE PORTUGAISE



Ce 9 novembre a été marqué par une soirée unique, sur le thème du Portugal. Les participants venus de partout ont pu se régaler avec des rissois, caldo verde, feijoada et pasteis de nata.

Le tout, fait maison, a été préparé tout au long de la journée grâce aux membres du Comité des fêtes. La soirée a été ponctuée de différentes danses grâce au groupe folklorique « les hirondelles du Portugal » qui a su mettre l'ambiance et faire participer tout le public. Un réel succès !
 Save the date : prochaine soirée le 18 janvier avec une marche nocturne autour du lac et repas tartiflette

TÉLÉTHON



Pour l'édition 2024 du Téléthon à Moisson, le sport, la culture et la gourmandise étaient à l'honneur.

Différents points de collecte étaient dispersés dans la Boucle. Le premier était à l'Île de Loisirs où une marche autour du lac était organisée. Des bénévoles ont ensuite vendu leurs gâteaux au bénéfice du Téléthon.



Le Golf de Moisson, organisait son fameux tournoi, suivi d'un bon repas. Une cagnotte était également disponible à l'accueil.

Enfin, une boîte à dons était disposée à l'entrée de l'Exposition des artistes amateurs à la salle des fêtes de Moisson.

C'est donc un total de 1029,50 euros qui seront reversés au Téléthon de la part de la commune de Moisson. Nous avons battu le record de l'année dernière !

Nous tenons à tous vous remercier pour votre généreuse participation, ainsi que les bénévoles pour cette belle organisation.



Nous étions rassemblés, Mme le Maire, Conseil Municipal, élus, associations des anciens combattants, professeurs et enfants de l'école de Moisson, pompiers, gendarmes et citoyens fidèles, en ce beau matin de novembre pour honorer la mémoire des soldats Moissonnais tombés au champ d'honneur. Chaque année, par notre présence nous renouvelons notre respect et comme l'écrivait très justement Jean D'Ormesson « il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ». Les couleurs ont été levées, les gerbes ont été déposées et les chants des petits et grands ont embellis cette cérémonie. Un moment de convivialité a clôturé la cérémonie au café de la place.

DÉCOUVERTE DU TANGO



La salle des fêtes Maurice Moitrier a pris des airs d'Argentine le temps d'une journée !

Le 17 novembre, l'association Entrelacs vous proposait un après-midi concert et démonstration de Tango avec le quartette « Comme il faut ». Pour partager ce moment convivial, un pianiste, un violoniste, un contrebassiste et un joueur de bandoneon ont accompagné deux danseurs de Tango. C'était l'occasion de découvrir cette danse d'Amérique du Sud, avec ses sonorités chaudes, de quoi passer un hiver plus agréable. Une buvette était également prévue pour la quarantaine de participants présents.

REPAS DES AÎNÉS



À Moisson une année ne se termine jamais sans son traditionnel repas pour les aînés. Le 16 novembre, ils étaient plus d'une centaine à répondre présent pour partager ce moment festif, organisé par le CCAS de la mairie. Un traiteur a assuré le repas, et comme tous les ans ce fut un vrai régal ! Souls Unity, un groupe local de comédie musicale a animé le repas, avec des chants et des danses. Ce fut également l'occasion de célébrer notre couple de centenaires André et Octavie Kerleau. Notre Maire, Cécile Debon, leur a remis une médaille d'honneur ainsi qu'un bouquet de fleurs pour honorer ces deux moissonnais. Merci à tous pour votre agréable présence !

MARCHÉ DE NOËL



En face de l'exposition, au gîte communal, un petit marché de Noël vous attendait. Entre sacs faits à la main, décorations en tous genres et bijoux, c'était l'endroit idéal pour trouver vos cadeaux de Noël. Les enfants aussi pouvaient y trouver leur bonheur, grâce à nos deux Françoise, Bernardeau et Cornillet et leur bourse aux jouets qui en a ravi plus d'un.

Merci à tous les bénévoles de s'être investis pour offrir ce merveilleux week-end aux moissonnais.



EXPO DES ARTISTES

Le week-end du 30 novembre et 1^{er} décembre a été chargé à Moisson. Pendant deux jours, l'exposition annuelle des artistes amateurs nous a émerveillés à la salle des fêtes de Moisson. Vous avez été près de 600 à venir la visiter. Cette année, l'exposition a été particulièrement riche grâce au travail de Valérie Goslis, organisatrice de l'événement.



En plus de nombreuses œuvres en tous genres, peintures, photos, poteries, dessins, céramiques, une partie de l'expo était réservée au concours sur le thème de Venise. Plusieurs catégories étaient en jeu, le prix adultes remporté par Marianne FAISANT, le prix enfants attribué à Emilio MARANGON et Aïssam FRESNEAU, celui réservé aux écoles de la Boucle remporté par la classe de CE2 de Moisson, et enfin un prix (costumes / Photos / Poterie) décerné à Michèle TRIFUNOVIC pour le costume vénitien rouge.

Le dessin de Valérie était de diversifier cette exposition en offrant une expérience artistique et humaine complète. Alors, plusieurs nouveautés étaient organisées pour cette édition. Le samedi soir, une invitée d'honneur était présente. Il s'agissait de Martyne Maillard, artiste peintre et membre de la prestigieuse société des artistes français. Surtout, elle a été la professeure d'art de Valérie qui a tenu à lui rendre hommage sur scène. Les deux artistes ont partagé un moment émouvant. Au micro, l'artiste peintre nous a confié sa recette du succès : le travail « Tout le monde peut y arriver, le dessin et la peinture ça s'apprend au même titre que le français et les mathématiques. » Alors à vos crayons !



L'exposition était d'ailleurs le moment idéal pour s'initier. Plusieurs ateliers étaient organisés tout au long des deux jours : cours de dessin, initiation à la poterie et performance costumée en musique. Le dimanche après-midi, certains ont pu repartir avec un croquis d'eux-mêmes réalisé par des dessinateurs amateurs.



PLANNING DU COMITÉ DES FÊTES 2025

- 18 janvier	Tartiflette et marché nocturne
- 9 mars	LOTO
- 22 mars	Fête de la Saint-Patrick
- 27 avril	Spectacle de magie
- 17 mai	Activité à déterminer
- 28 juin	Fête de la Saint-Jean
- 14 septembre	Foire à tout
- 15 novembre	Karoké

Ces événements sont sous réserve de changements éventuels

22^{ème} Edition des foulées Moissonnaises

21.1K
14K
7.5K

Dimanche 2 février 2025

Depart : 9h30 (21km) et 9h40 (14km et 7.5km)

Pour ne pas manquer le départ, une seule chose à faire !

Site de la Boucle des Boudes de Seine
Rue de Moissonville
78600 Moisson
Tel : 01 30 23 97 80
contact@boucledesboudesdeSeine.fr

LA SAGA LEBAUDY

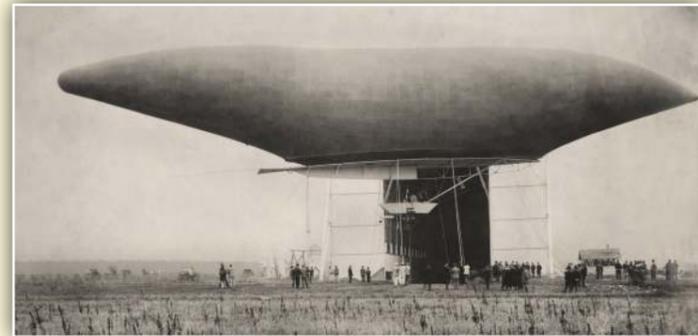
Chapitre 3

Pierre et Paul, les géants du ciel.

Quelle mouche a bien pu piquer les deux frères Pierre et Paul Lebaudy pour qu'ils décident, à partir de 1901, de construire des ballons dirigeables sur les terres de notre village ?

Paul est né en 1858, Pierre, son cadet, en 1865. Comme la majorité des Lebaudy, c'est dans la raffinerie familiale qu'ils font leurs armes. Forts de leur immense fortune, ils vont s'atteler à la construction des premiers aérostats Français. Ils imaginent déjà concurrencer les fameux Zeppelins allemands. Ils construisent à Moisson, en 1901, un hangar de 70 mètres et se mettent à l'ouvrage. Pour les accompagner, ils engagent Henri Julliot, jusqu'alors ingénieur en chef des raffineries familiales, qui s'avérera aussi ingénieur que visionnaire.

Le 12 novembre 1902 émerge du titanesque hangar le



Lebaudy 1, surnommé Le Jaune. Quelques mois après des essais fructueux, le ballon des frères Lebaudy est enfin lâché et effectue un aller Moisson-Paris en 1h40. Cela a un effet retentissant sur la foule qui se masse au Champ de Mars. Mesurant 56 mètres exactement et propulsé par un moteur Daimler de 40 chevaux, le dirigeable s'avère maniable et surtout fiable. Piloté d'une main de maître par Georges Juchmès, Le Jaune entre dans l'histoire. Pourquoi Le Jaune ? Car pour protéger son enveloppe du soleil, ils l'ont enduite d'acide picrique, qui est de couleur... jaune.



Forts de ce succès, les trois compères vont s'attaquer au Lebaudy 2. C'est à partir de 1904 qu'il prend à son tour son envol dans la plaine Moissonnaise. Les deux frères participeront activement aux vols d'essai en prenant place dans la nacelle à plusieurs reprises. Mais ce que les médias de l'époque retiendront surtout, c'est que le 20 août 1904, Madame Paul Lebaudy devient la première femme au monde à voler dans un ballon dirigeable. Maintenant, l'armée commence sérieusement à s'intéresser aux aérostats moissonnais. Une petite garnison est détachée

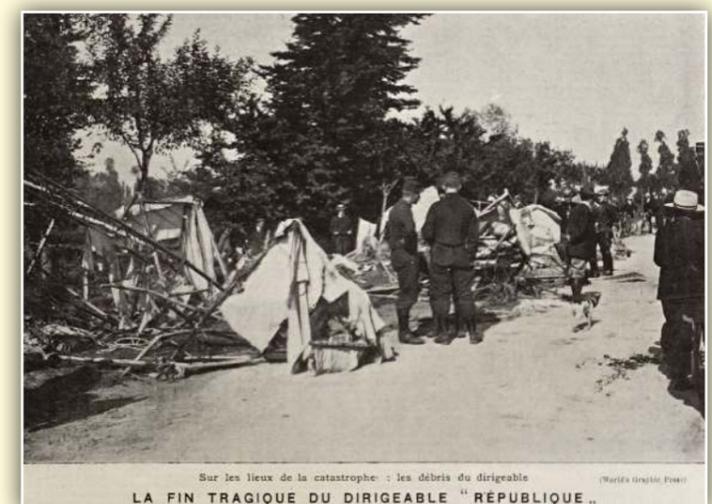


pour surveiller les travaux de l'ingénieur Julliot. Ce dernier fait bâtir une maison rue des Mares, dont la particularité est de ne pas avoir de toit mais des terrasses afin qu'il puisse, de chez lui, regarder ses ballons décoller.

Mais l'armée n'est pas la seule à s'intéresser à cette nouvelle technologie. Les ateliers verront passer, entre autres, Gustave Eiffel ou encore Alberto Santos-Dumont, qui deviendra célèbre en 1906 en maintenant son biplan, le 14-Bis, au-dessus du sol sur une distance de 60 mètres. Il devient le premier homme à contrôler un « plus lourd que l'air » à moteur. Les années qui suivent verront les Lebaudy continuer le développement de leurs dirigeables. Ils en produiront une demi-douzaine qui seront vendus pour la majorité à l'armée française (le Patrie et le République entre autres), mais aussi un pour la Russie, un autre pour l'Angleterre, et un pour l'Autriche.



Le véritable drame aura lieu le 25 septembre 1909, quand une palme brisée du République déchire l'enveloppe du ballon. Les cinq hommes d'équipage décèdent dans l'accident. Ils recevront un hommage national en la cathédrale de Versailles.



La guerre de 14-18, l'apparition de l'aviation « moderne » et la concurrence étrangère auront raison des dirigeables Lebaudy. En 1915, ils cessent leurs activités.

Il ne reste que peu de traces de cette époque des géants du ciel à Moisson. Pour les curieux, il est toujours possible de passer au musée du village, place Guerbois qui regorge de photos et d'objets. N'hésitez pas à faire un tour au cimetière où est enterré l'ingénieur Henri Julliot, dont la tombe est ornée d'une petite plaque en émail avec une photo de ballon, ou encore de flâner rue des Mares pour voir sa célèbre maison, répertoriée aux monuments historiques : les Terrasses.

Christophe PINON

UNE BRÈVE HISTOIRE DU VILLAGE DE MOISSON ET DE SON HAMEAU DE LAVACOURT

Saison 1 - Épisode 7
Producteur Daniel Gouriou
Maire de 2001 à 2020



La construction du village était repartie

La première église de Moisson fut fondée par un ordre religieux. Elle était une dépendance du prieuré de la Trinité de La Roche Guyon jusqu'à la fin du 18^{ème}. Elle se situait bien plus à l'ouest près du cimetière comme en atteste le nom de « la sente de sous l'église » qui existe toujours aujourd'hui entre la Seine et la route de la Roche Guyon. Le village s'est donc déplacé vers l'est, déplacement difficile à expliquer.

L'église fut reconstruite et moins d'un an plus tard en 1852 une confrérie de la charité fut créée.

Toutefois, la guerre Franco-prussienne de 1870 et la défaite de Sedan avaient laissé des traces.

Le 5 mai 1889 le Conseil fit distribuer 150 litres de vin aux habitants pour célébrer le centenaire de la révolution.

En 1906 la commune créa un marché hebdomadaire sur l'actuelle place Guerbois pour vendre asperges, cerises et autres productions locales.

On dénombrait quatre fêtes, celle du village, celle de Lavacourt, celle de la Vacherie et la Saint-Jean d'été, (St Jean le Baptiste), célébrée autour d'un feu où l'on prélevait un brandon célébrant la fertilité.

Les débuts de la navigation à vapeur rendirent le fleuve aux Moissonnais. Les attelages empruntant le chemin de halage disparurent dans les années 1950.

On ne peut rester insensible à la beauté du lieu sans savoir que Claude Monet, avant qu'il ne s'installe à Giverny, y posa son chevalet et plus souvent son bateau atelier de 1878 à 1881 et qu'il y peignit 160 tableaux dont certains sont des œuvres d'exception. Les boucles de la Seine et le reflet du soleil sur les collines de craie lui offraient la lumière qu'il souhaitait peindre.

Il fut aussi la patrie des dirigeables Lebaudy au début du 20^{ème} siècle, et du Jamboree de la Paix en 1947 qui rassembla 30.000 scouts du monde entier et 300.000 visiteurs, dont le Président Vincent Auriol.

La commune comptait à l'époque environ 500 habitants. Nos enfants fréquentaient l'école qui porte toujours le nom de l'institutrice Alice Bonvalot et se partageaient trois classes mi-toyennes de la mairie.

